



Mercredi 15 juin 2022,

Pour une meilleure attractivité du métier de la conduite de cars La Région s'engage avec la FNTV à mieux rémunérer les conducteurs

Depuis plusieurs mois, en Bretagne comme ailleurs, les transports scolaires et interurbains sont confrontés à une pénurie de personnels. Autorité organisatrice des mobilités du réseau *BreizhGo* et collectivité compétente en matière d'information sur les métiers et les formations, la Région se mobilise pour remédier à ce phénomène national. Elle propose déjà des actions favorisant la visibilité des métiers de conduite de transport de voyageurs et des parcours qualifiants permettant aux entreprises du secteur de recruter. Le Président Loïg Chesnais-Girard invitera les élus de la Région, réunis lors de la session plénière des 30 juin et 1^{er} juillet, à aller plus loin en adoptant les termes d'une charte conclue avec la FNTV Bretagne. Elle prévoit principalement la création d'une "indemnité complémentaire d'attractivité" et l'application du 13^e mois dès l'embauche.

Cette "charte régionale d'engagements en faveur de l'attractivité des métiers de la conduite d'autocars en Bretagne" est le fruit d'échanges nourris et réguliers entre la Région, par l'intermédiaire de Michaël Quernez, 1^{er} Vice-président aux mobilités, la délégation bretonne de la Fédération Nationale de Transport de Voyageurs (FNTV) et les partenaires sociaux depuis novembre. Alors qu'il manque plus de 500 conducteurs en Bretagne et que la rentrée s'annonce complexe, il était urgent d'agir.

👉 Création d'une indemnité complémentaire d'attractivité

La Région œuvre de longue date dans le domaine de la formation professionnelle. Ainsi, en 2021, près de 140 parcours de formation au métier de la conduite de voyageurs (comprenant le passage du permis D) ont été proposés, portant à 372 le nombre de formations dans ce secteur organisées en Bretagne l'an dernier.

Si cette offre peut être encore amplifiée, il est impératif de redonner de l'attractivité à ce métier qui a connu une désaffection après la crise sanitaire et dont la pyramide des âges est très défavorable. C'est la raison pour laquelle la Région propose de valoriser la période d'inactivité des conducteurs mobilisés tôt le matin puis seulement en fin d'après-midi. Cette revalorisation pourrait se traduire par une hausse de salaire pouvant atteindre 150 € brut/mois.

Cette indemnité améliorerait la rémunération des 1 500 conducteurs et conductrices du réseau *BreizhGo*.

La Région prendrait à sa charge plus de 60% du coût de cette mesure durant les trois prochaines années, ce qui constitue un soutien de 10 M€ au total.

👉 Application du 13^e mois dès l'embauche

L'autre mesure concourant à redonner de l'attrait au métier consiste à appliquer le droit à l'indemnité conventionnelle de 13^e mois dès l'embauche, sous réserve de présence dans le poste au 31 décembre. Cet engagement des opérateurs de transport à faire bénéficier leurs nouveaux salariés de cette disposition, sans considération de l'ancienneté, représente une augmentation de 8,33% de la rémunération des conducteurs, dès leur première année d'activité.

La Région appliquera aussi dans ses contrats un nouvel indice pour l'actualisation des salaires représentant mieux le métier du transport de voyageurs.

Enfin, en appui de ces deux mesures principales, seront menées des campagnes d'information et de communication locales, valorisant ce vrai métier de service public, ancré dans les territoires.

« À travers cette charte, nous sommes fiers de participer à la hausse de la rémunération de ce métier essentiel aux élèves et à leurs familles, confie le Président Loïg Chesnais-Girard. La pénurie de conducteurs étant nationale, la Région est pleinement mobilisée pour trouver des solutions collectives. »

« Je me félicite de l'aboutissement de cette charte et je suis ravi de ce travail collectif, déclare Alain Roué, le Président de la FNTV Bretagne. Nous sommes à la disposition des autres autorités organisatrices pour la mettre en œuvre dans le cadre de leurs marchés de transport. Menée avec la Région Bretagne, cette initiative pourrait contribuer à fidéliser et à attirer de nouveaux candidats ici et ailleurs. »

Le transport scolaire en Bretagne en quelques chiffres

Responsable des transports scolaires dans les quatre départements de son territoire, la Région Bretagne emmène chaque jour à l'école plus de 100 000 élèves. Ces collégiens et lycéens, principalement, empruntent l'un des 2 500 cars du réseau qui, chaque jour, parcourent 160 000 km et desservent 25 000 arrêts dans 1 000 communes.

Contacts

Région Bretagne : Service Presse - 02 99 27 13 54 - presse@bretagne.bzh

FNTV Bretagne : Olivier Gougeon, délégué régional - 07 87 80 87 32 - olivier.gougeon@fntv.fr